



**Procès-verbal de l'assemblée annuelle de la SDI  
3 septembre 2020 à 20 h à l'Auberge du Vanil Noir à Grandvillard**

---

**Présents:** 17 membres

**Excusés:** Albert Bossy – Frédéric Buchs (SIV Montbovon) – Fabrice Grandjean –  
Entreprise Terraz

---

**1. Ouverture et accueil**

En ouverture à cette assemblée, Jean-Pierre Currat salue les membres présents et leur souhaite la bienvenue.

Il présente l'ordre du jour qui est accepté sans modification.

**2. Désignation des scrutateurs**

François Caille et Cédric Bourquenoud sont nommés scrutateurs.

**3. Procès-verbal de l'assemblée du 16 mai 2019**

Le PV n'est pas lu par la secrétaire. Il est visible sous format électronique à l'adresse : [www.la-gruyere.ch/sdi](http://www.la-gruyere.ch/sdi) et a été envoyé avec la convocation. Il est accepté sans commentaire de la part de l'assemblée.

**4. Comptes 2019 (présentation, rapport des vérificateurs et approbation)**

La caissière donne lecture des comptes selon le résumé distribué en début d'assemblée. Après comptabilisation de Fr. 29'316.76 en dépenses et de Fr. 29'351.02 en recettes, l'exercice se solde par un bénéfice de Fr. 34.26. Une part du bénéfice aux SIV à hauteur de Fr. 10'700.00 sera distribué, selon les clés de répartition en vigueur.

La lecture du rapport des vérificateurs des comptes (Mme Véronique Dey et M Boris Fringeli) est donnée par Mme Véronique Dey.

Les vérificateurs des comptes recommandent l'approbation des comptes 2019 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au comité, aux vérificateurs des comptes et à la caissière.

Des remerciements sont adressés à la caissière pour la parfaite tenue des comptes et pour son accueil à son domicile lors de cette tâche.

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

**5. Budget 2020**

Le budget 2020 est expliqué selon le résumé distribué en début d'assemblée. Le budget est accepté à l'unanimité.

## **6. Rapport du Président**

Lors de notre dernier comité, vous avez senti une grande inquiétude de la part du Président pour l'avenir de notre société de développement. En effet, il nous a paru quelque peu pessimiste. Il voulait surtout avoir la garantie de la pérennité de la SDI et spécialement de la motivation de tous les membres du comité.

On l'a convaincu et il pense également que la SDI doit continuer sa tâche de coordinatrice des activités et représentante de nos SIV en défendant les intérêts de notre vallée.

La SD a également pour but de veiller et de prendre parti si nécessaire au développement raisonnable, sans atteinte irréversible au paysage et infrastructure de notre vallée.

Elle aura certainement plus de poids dans les demandes de subventions adressées à la GT pour des manifestations et infrastructures, toujours avec l'objectif du développement touristique.

Le rattachement à la GT est certainement une opportunité pour la gestion professionnelle de notre tourisme régional, il en veut pour preuve quelques chiffres édités dans son rapport démontrant bien le nombre de personnes qui visitent notre région et leur passage dans les 10 sites les plus attrayants.

En 2019, ont accueilli des visiteurs :

Maison Cailler - Broc	417'429 personnes
Les Bains de la Gruyère - Charmey	210'512 personnes
Château de Gruyères	162'466 personnes
La Maison du Gruyère - Pringy	181'912 personnes
Musée Giger - Gruyères	46'887 personnes
Musée Gruerie - Bulle	20'992 personnes
Electrobroc - Broc	13'611 personnes
Tibet Muséum - Gruyères	5'720 personnes
Musée de Charmey	4'100 personnes
Cantorama - Jaun	2'820 personnes
<b>Total</b>	<b>1'066'449 personnes</b>

Ce total est sans compter le passage des touristes dans nos stations de Moléson, Charmey, La Berra et Jaun. Ces touristes ont passé du temps pour des loisirs dans un rayon de 15 km. Il est bon de rappeler que peu de régions comme la Gruyère peuvent se vanter d'avoir autant de loisirs et de lieux à découvrir dans un si petit périmètre.

Notre vallée de l'Intyamont n'a certes pas l'attrait des grands pôles du tourisme régional, mais elle a néanmoins un rôle important à jouer avec son tourisme pédestre et ses parcours à la découverte de nos constructions atypiques datant des siècles passés.

Cela est bien notre rôle de maintenir et d'entretenir ce qui a été entrepris jusqu'à aujourd'hui pour l'accueil et la découverte de notre région. Si notre vallée se targue d'éloge sur sa beauté, ce n'est pas seulement pour ces paysages bucoliques, mais également grâce à vous, bénévoles, pour l'entretien de nos sites. Il tient à remercier à cet effet les SIV pour leur engagement sur le terrain, qui n'est pas toujours tâche facile, vu la longueur des réseaux pédestres.

Ces dernières années, notre réseau nous a coûté très cher, mais pour un résultat optimal et surtout par un balisage exécuté selon les règles établies. Les frais à venir ne seront donc que

pour l'entretien. Il profite également de remercier nos baliseurs officiels qui veillent à ce que nos sentiers soient toujours bien sécurisés.

La même opération devra se réaliser, pour un coût bien moins élevé, pour nos 4 parcours de sentier raquettes : les 2 itinéraires des Allières et des Sciernes d'Albeuve. Un grand merci à ces personnes, qui chaque début d'hiver, travaillent dans l'ombre en balisant les 20 km qui sillonnent nos 2 sites. Une nouvelle réglementation de signalisation est en cours, pour une unité des parcours existant. Ce sera chose faite dès cet hiver déjà, une commande de matériel est en partie budgétée dans nos comptes.

Merci également aux communes de l'Intyamont qui nous soutiennent financièrement, mais avec lesquelles, il faut que l'on établisse à l'avenir un cahier des charges pour bien définir leurs attentes concernant l'entretien des sentiers pour les 8 SIV. Bien que ce cahier des charges, selon la loi sur le tourisme, soit à la charge des communes, nos SIV font un énorme travail sur le terrain.

Comme vous le savez, et annoncé par l'UFT, de grands changements structurels concernant la révision de la loi sur le tourisme entreront certainement en vigueur en 2021. Nos taxes de séjour vont manquer cruellement dans notre fonctionnement et par là-même aux SIV.

Il serait encore judicieux d'organiser des manifestations, mais il pense qu'il serait bon de maintenir les activités en place. Le concert de Noël, une prestation qui réunit encore passablement de personnes et notre balade gourmande tous les 2 ans. Ces deux manifestations participent également à garder le contact entre les SIV et surtout à organiser une activité ensemble. Le projet des places de pique-nique en cours est tout à fait dans cette vision de notre collaboration.

Nous devons sans tarder avoir une discussion avec les communes pour planifier notre avenir financier et par là-même celui des SIV. Ces mêmes SIV sont indispensables pour la vie locale et remplissent complètement un rôle social, aussi pour l'intégration des nouveaux citoyens. Nous avons plus que jamais besoin de personnes sur le terrain pour rendre nos villages accueillants. Il ne peut à aucun moment imaginer que celles-ci soient abolies et remplacées par un rattachement à la société de Gruyères-Broc.

Il encourage également nos restaurateurs et commerçants à jouer leur rôle de carte de visite pour l'accueil des touristes de passage dans notre vallée. Cette année bien qu'elle soit très spéciale par sa pandémie et ses situations de confinements à répétition, à tout de même permis à de nombreuses personnes de découvrir ou redécouvrir notre région avec un regard différent. Pour sûr, nos sentiers et chemins de traverse ont été utilisés cette année par un nombre impressionnant de promeneurs de tout âge. Que cette pandémie qui a engendré une catastrophe économique, puisse au moins nous laisser cette visibilité exceptionnelle.

Pour terminer son rapport, il remercie tous les membres du comité pour leur engagement et leur disponibilité à cette tâche que le tourisme régional représente.

Il relève également l'ambiance agréable et constructive lors des comités, qui est ainsi l'occasion d'échanger nos idées.

Merci pour votre attention.

## **7. Projets en cours**

- L'aménagement des places de pique-nique va bon train.

- Concert de Noël

Malgré la situation sanitaire, Boris Fringeli nous recommande tout de même de maintenir ce concert. Il est nécessaire. Les gens ont besoin de s'évader musicalement.

Toutes les mesures sanitaires seront appliquées, le public et le chœur porteront des masques. Il aura lieu le dimanche 6 décembre à l'église de Neirivue et sera présenté par le groupe choral Intyamon.

### **8. Divers**

- Une pétition contre l'exploitation d'une gravière à Lessoc a été déposée auprès de la commune de Haut-Intyamon, de la Préfecture et de la Chancellerie d'Etat.
  
- La SDI donne l'autorisation à Jean-Pierre Currat pour déposer une opposition à la mise en place de cette gravière, au nom de la SDI.
  
- Il y a lieu de revoir la signalétique de balisage des sentiers raquettes à neige. Une séance est prévue avec Mme Chantal Python de l'UFT.
  
- La balade gourmande est prévue le samedi 26 juin 2021.
  
- Isabelle Jordan demande ce qu'il advient du panneau de bienvenue qui a été enlevé à Enney. Jean-Pierre Currat nous informe que c'est l'entreprise qui l'a déplacé pendant les travaux. Il sera remis en place dès fin septembre 2020.
  
- Philippe Thorin demande si c'est possible de poser un panneau de signalisation à la sortie de Chésalles pour la place de pique-nique.
  
- Joseph Gummy prend des nouvelles du sentier agro-silvicole (MAI). Il a été repris par le PNR pour en faire un relai du parc, soit départ de la gare de Montbovon, pour rejoindre Lessoc, en passant par les Communs et retour à Montbovon.

La parole n'étant plus demandée, Jean-Pierre Currat clôt l'assemblée à 21 h 30.

Le président  
Jean-Pierre Currat



Le 5 septembre 2020

La secrétaire  
Anne Sudan

